

Plus de 400 personnes ont participé à la 2^e édition de l'événement Laval en marche pour la bientraitance envers les personnes aînées

Laval, le 15 juin 2018 – Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées, les citoyennes et citoyens lavallois de tout âge étaient invités à se joindre à une marche pour illustrer leur soutien ainsi que leur volonté de faire partie d'une société respectueuse et bientraitante.

Plusieurs dignitaires ont pris part à la marche, comme le maire de Laval, monsieur Marc Demers, la directrice générale adjointe du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, madame Marina Larue, le président du Comité lavallois en abus et violence envers les aînés (CLAVA), monsieur Jean Robitaille et la présidente d'honneur de l'événement, madame Louise DesChâtelets, tous sensibles à la cause de la maltraitance envers les personnes aînées.

Briser l'isolement des personnes aînées pour prévenir la maltraitance

Avec le vieillissement de la population, un nombre croissant de personnes âgées vivent isolées et en état de vulnérabilité face à ce phénomène grandissant. Qu'elle soit physique, psychologique, financière, sous forme de négligence ou de discrimination, la maltraitance a des conséquences importantes pour les aînés qui la subissent. « En vieillissant, on a moins d'occasions d'avoir des contacts sociaux valorisants. La retraite est un facteur qui peut entraîner l'isolement, laissant un grand vide pour plusieurs. Le premier geste à poser peut sembler anodin, mais constitue un grand pas pour plusieurs : sortir! L'activité physique est une bonne façon de rompre l'isolement. Ainsi, l'idée de regrouper des personnes dans un parc pour une marche représente une action concrète visant à sortir les aînés de chez eux, à les encourager à parler et à se créer un réseau social », explique madame Louise DesChâtelets.

La maltraitance toucherait de 4 à 7 % des personnes âgées vivant à domicile. À Laval, une prévalence de 7 % étendue à l'ensemble de la population aînée représenterait plus de 5 100 personnes aînées maltraitées. L'augmentation du nombre d'appels à la Ligne Aide Abus Aînés (Ligne AAA) est un indicateur que le phénomène est, malheureusement, toujours d'actualité.

Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance

Le CLAVA dresse un bilan positif des actions réalisées par tous les partenaires cette année. Pensons, par exemple, à la tenue de séances d'information sur la maltraitance et la fraude destinées aux personnes aînées, à la conception et à la diffusion de différents moyens et outils de sensibilisation portant sur la maltraitance, à l'implantation d'un processus d'intervention concerté impliquant divers partenaires (corps policier, professionnels du milieu de la santé et de la justice, etc.) et au déploiement prochain de la *Politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité qui reçoivent des services de santé et des services sociaux*.

Tout en étant conscient qu'il reste du travail à faire, force est de constater que la région est mobilisée autour d'actions de sensibilisation, de prévention, de repérage, d'intervention et de concertation. L'adoption de la Loi visant à *lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* donne des leviers importants à la lutte contre la maltraitance pour tous les partenaires qui travaillent à contrer ce phénomène.

Le CLAVA remercie tous les bénévoles et partenaires ayant contribué au succès de cette journée de sensibilisation, dont le comité organisateur [Table régionale de concertation des aînés de Laval, FADOQ région de Laval, DIRA-Laval, AQDR Laval-Laurentides et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval], la Ville de Laval, Chartwell Les Écores et les Complexes funéraires Yves Légaré.

Pour en savoir davantage sur la maltraitance et pour mieux la repérer, vous pouvez consulter le site internet suivant : maltraitanceaines.gouv.qc.ca

Ressources d'aide :

- Bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de Laval : 450 668-1010, poste 23628 ou plaintes.cssl@ssss.gouv.qc.ca
- CAVAC Laval : 450 688-4581
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Laval : 450 662-6022
- Centre de prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)
- Centre info-ainés Laval : www.infoaineslaval.qc.ca
- DIRA Laval : 450 681-8813
- Info-Social : 811
- **Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-ABUS (2287)**
- S.O.S. Violence conjugale : 1 800 363-9010
- Urgence (Police) : 911

- 30 -

Renseignements : CISSS de Laval
 Ligne média : 450 978-8608
communications.csslaval@ssss.gouv.qc.ca

COMITÉ ORGANISATEUR :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval



PARTENAIRES :

